



PNC BRÉSILIENS ET JAPONAIS

De la bêtise syndicale à une solution acceptable ?

Janvier 2019

navigants@unac.asso.fr

Suite à une décision de justice initiée par un syndicat non représentatif **nos collègues PNC Japonais et Brésiliens voient leur avenir fragilisé**, tout comme leurs conditions de travail, les vols Japon-Brésil prépositionnés et les « avantages » liés, notamment les GP qui leur permettent de rentrer voir leurs familles. Comme très (trop) souvent c'est à l'UNAC qu'incombe d'aller éteindre le feu allumé par d'autres pour **trouver un point de sortie le plus protecteur possible**.

Evidemment il est hors de question de contester ce jugement, mais il serait temps que certains syndicats réfléchissent aux conséquences de leurs actes. **Nous regrettons que pour satisfaire quelques PNC c'est toute une collectivité qui en paye le prix**. Puisque la décision de justice n'autorise plus la notion de nationalité comme critère de gestion, la Direction du PNC a proposé d'utiliser **la compétence langue** ainsi que **les connaissances culturelles** comme item différenciant. Pourquoi pas ?

Mais quand cette même Direction utilise l'argument d'un éventuel écart aux règles « URSSAF » comme prétexte pour **ne plus proposer des billets S1/S2 aux PNC** concernés nous ne sommes plus d'accord. Il n'y a même pas eu l'ébauche d'un simple reproche de cette administration, mais vous comprenez c'est au cas où !...

Pour tenter de compenser elle propose **des billets R1/R2 dont il faudra avancer l'achat, qui n'ont évidemment pas la même disponibilité et encore moins la vocation au surclassement en cabine J en cas de sièges disponibles**.

**CE PROJET D'ACCORD CONCERNE UNE POPULATION AUX ATTENTES ET AUX BESOINS PARTICULIERS, C'EST POURQUOI NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES CONSULTER PENDANT LES FÊTES: RÉSULTAT PRÈS DE 98% DE OUI (avec quelques aménagements)
L'UNAC SE RAPPROCHE D'UNE SIGNATURE**

Alors certes nous avons fait inclure la possibilité d'exprimer **2 fois par an un DDA** sur l'ensemble du réseau (hors USA-Chine pour cause de visa) et des PNC qui ont un 5 dans les langues concernées et une forte connaissance culturelle vont pouvoir intégrer ces groupes.

Alors certes nous avons fait réévaluer les IR Brésil et Japon pour tous, mais **la Direction doit faire encore quelques efforts sur leurs GP « Famille » pour empêcher que ces PNC soient lésés et payent pour cette inconséquence syndicale**.

Votre confiance nous engage